

dernier. Monsieur l'Orateur, les Borgias avaient coutume d'empoisonner leurs adversaires politiques; cette façon d'agir aujourd'hui, équivaut à injecter du poison dans les artères de l'intégrité parlementaire.

Le discours du premier ministre était une tentative d'apaiser sa conscience tourmentée. Il essayait d'expliquer l'inexplicable. Ses paroles n'ont aucune ressemblance avec les témoignages rendus par le commissaire de la Gendarmerie royale devant la commission. Il est évident que, durant toute cette histoire, le premier ministre était dans les coulisses. Le ministre de la Justice a frappé. Ils ont choisi la calomnie et la fuite, puis ont institué une commission chargée, au dire du premier ministre, de protéger les droits des particuliers. J'en fais mon affaire. Ce n'était pas simplement une impulsion; la situation n'a pas été suscitée ni provoquée spontanément. C'était une campagne préméditée et machinée pour détruire par insinuations, pour salir et ternir des réputations par insinuations, et pour anéantir des adversaires politiques.

Le premier ministre a dit qu'il m'a parlé de cela à l'été de 1964. Il se trompe. Le premier ministre n'y a fait aucune allusion jusqu'à ce que je sois malade, je pense, à la fin de février 1965, lorsqu'il m'a écrit. En effet, il y a eu une lettre, mais je n'en ai pas de copie.

**Le très hon. M. Pearson:** La lettre était en date du 4 décembre 1964.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Qu'importe la date.

**L'hon. M. Starr:** Cela ne veut pas dire que vous l'avez postée.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre a oublié. Il sait quand elle m'a été livrée; elle a été livrée chez moi par un messenger secret.

**Le très hon. M. Pearson:** Le chef de l'opposition est passé me voir le 10 décembre et m'a parlé de la lettre.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Nous aurons enfin la vérité. Je suis allé voir le premier ministre. Il m'a dit qu'il irait au fond des choses. Il ne m'a pas dit de quoi il parlait, mais il s'agissait apparemment de cette affaire. J'ai dit: «Allez-y, continuez.» Il a dit: «Je l'ai parcouru et rien n'indique qu'il y ait eu atteinte à la sécurité; n'y pensons plus.» Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis ce jour, jusqu'à ce qu'on se serve de ces renseignements. Il m'a dit qu'il devait écrire la lettre parce qu'il était diplomate. Je soutiens que

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

la lettre a été écrite par un avocat, et la façon dont elle est rédigée nous permet d'en attribuer la paternité à l'ancien ministre de la Justice. J'ai alors dit: «Si vous voulez examiner ces choses, examinons-les», et il a dit: «N'en parlons plus; il n'y a pas eu d'atteinte à la sécurité». J'ai dit ensuite que certains de ses collègues, qui siègent de l'autre côté, seraient peut-être intéressés. Il a dit: «Vous savez que nous avons des difficultés avec nos ministres». Il parlait en connaissance de cause.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le très honorable représentant dit que je lui ai écrit une lettre, qu'il a reçue en février 1965, et qu'il a dû en discuter avec moi par la suite. J'ai la copie d'une lettre qui lui a été livrée et qui porte la date du 4 décembre 1964. Il a téléphoné le 10 décembre 1964 à mon bureau pour en discuter et pour discuter des aspects de sécurité.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre qui, depuis toujours, s'efforce de bousculer, d'apeurer et d'inspirer de la crainte, m'a dit de l'oublier lorsque j'ai discuté de l'affaire avec lui. Voilà ce qu'il a dit et il n'en a jamais plus parlé jusqu'à ce que la question surgisse de nouveau lorsque l'affaire Munsinger est revenue sur le tapis. C'est la vieille, vieille méthode de chercher, par des moyens détournés, à inspirer la crainte aux adversaires politiques. C'est ce qu'il a fait et il prétend maintenant qu'il ne savait rien de l'affaire Munsinger. Eh bien, lorsque le ministre actuel de la Justice a tenu sa célèbre conférence de presse, un fonctionnaire du cabinet du premier ministre était présent et il y avait un magnétophone du cabinet du premier ministre. A quoi servaient-ils? Était-ce prescience de la part des employés ou était-ce effectivement à la connaissance du premier ministre?

Je vais donner la suite des événements qui se sont produits puisque, à mon grand étonnement, le premier ministre nie les faits.

**Le très hon. M. Pearson:** Je pose la question de privilège.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre voudrait-il bien s'asseoir.

**Le très hon. M. Pearson:** Je pose la question de privilège. Comme moi, le très honorable représentant a parlé d'une lettre précise, marquée confidentielle, d'un conseiller privé à un autre. Le très honorable représentant voudrait-il passer outre au caractère confidentiel de la communication pour qu'elle puisse être déposée et rendue publique?